



UNE FORCE POUR AGIR  
**AU SERVICE**  
DES **PETITES**  
**VILLES**

# AU SERVICE DES PETITES VILLES

Les questions soulevées par le mouvement des gilets jaunes comme celles que pose la crise sanitaire que nous venons de subir ont remis au premier plan la question territoriale.

Les petites villes trop longtemps sous-estimées, souvent oubliées et parfois sacrifiées sur l'échiquier territorial reviennent à la mode et au cœur de l'actualité. Le temps n'est plus à une « métropolisation à marche forcée » qui a largement démontré ses limites. La période qui s'ouvre doit être celle d'une nouvelle solidarité territoriale et d'un aménagement équilibré des territoires privilégiant le développement durable et la qualité de vie de nos concitoyens.

L'APVF mène depuis 30 ans un combat sans relâche pour que toutes ces thématiques soient prises en compte et intégrées dans le débat public. Porte-parole de l'ensemble des petites villes, forte de ses 1 200 communes adhérentes et de sa présence sur l'ensemble des départements de métropole et d'outre-mer, l'APVF s'est affirmée toutes ces dernières années comme l'une des associations d'élus les plus actives et les plus réactives tout en gardant son côté convivial et à taille humaine. Exigeants et constructifs, au service des petites villes, de leurs élus et de leurs territoires, nous vous proposons de rejoindre une grande association pour encore mieux nous faire entendre. Le moment est propice.

**Toutes et tous, vous êtes les bienvenus à l'APVF !**



**Christophe Bouillon**

*Président de l'Association  
des petites villes de France*

*Maire de Barentin*

*Ancien député de Seine-Maritime*



# POURQUOI ADHÉRER À L'APVF ?

Les petites villes font face à des enjeux particuliers. Les problématiques qui se posent dans les petites villes ne sont pas nécessairement les mêmes que dans les métropoles ou dans les petites communes rurales. Il est donc important que l'APVF puisse être entendue dans le débat public et auprès des décideurs.

**RENFORCER  
LE POIDS DES  
PETITES VILLES  
AUPRÈS DES  
DÉCIDEURS  
PUBLICS**

En rejoignant l'APVF vous recevrez chaque mois la Tribune des petites villes et chaque semaine par courriel la lettre hebdomadaire. Ces publications vous permettront d'être informé au mieux de l'actualité législative et territoriale. Par ailleurs, l'APVF organise régulièrement des webinaires et des formations sur des thématiques variées.

**ACCÉDER  
AUX  
NOMBREUX  
SERVICES  
OFFERTS  
PAR L'APVF**

**ÊTRE  
ACCOMPAGNÉ  
AU QUOTIDIEN  
PAR LES ÉQUIPES  
DE L'APVF**

Les 6 collaborateurs de l'APVF et Maître Bluteau, avocat, sont disponibles pour accompagner les adhérents qui le souhaitent sur un certain nombre de problématiques, notamment juridiques. L'équipe de l'APVF rédige régulièrement des notes techniques et de décryptage à destination des élus.

**VALORISER  
SA COMMUNE  
ET ÉCHANGER  
AVEC  
D'AUTRES  
ÉLUS**

L'APVF est sollicitée quotidiennement par la presse nationale et régionale et valorise régulièrement les communes et les élus adhérents. De même, la participation aux événements organisés par l'APVF est l'occasion pour les élus de partager des initiatives mises en place localement.

# DES INSTANCES\* PLURALISTES ET REPRÉSENTATIVES DE TOUS LES TERRITOIRES



**Sébastien EUGÈNE**  
Maire de Château-Thierry (Aisne)

» L'APVF permet aux maires et à leurs équipes de partager les problématiques spécifiques aux petites villes, et d'apprendre des autres. Elle est aussi bien une formidable source d'informations dans un contexte réglementaire de plus en plus complexe, qu'un porte-voix indispensable de nos communes auprès de l'État.



**Luc CLÉMENTÉ**  
Maire de Schoelcher (Martinique)

» L'APVF est un formidable réseau de partage d'expérience et un véritable levier pour porter les spécificités et les demandes des petites villes au plus haut niveau de l'État. Tel a été le cas récemment avec le courrier que j'ai co-signé avec le président Christophe Bouillon pour interpellier les ministres de l'Outre-Mer, des Comptes publics et des Collectivités territoriales sur la situation budgétaire de nos collectivités suite à la crise sanitaire du Covid-19. Je me réjouis du professionnalisme des équipes de l'APVF, de leur accompagnement ainsi que de leur veille parlementaire très appréciable. Enfin, l'APVF, c'est une présence régulière dans les Outre-Mer avec les rencontres régionales organisées en Guadeloupe, en Martinique ; un rendez-vous que nous avons toujours plaisir à accueillir à Schoelcher.



**Sonia BOREL**  
DGS de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)

» Il est fondamental aujourd'hui d'appartenir à un réseau professionnel, de pouvoir échanger sur des problématiques communes. Nous venons de traverser une crise exceptionnelle et inédite qui a davantage exposé les DGS ; nous avons dû à cette occasion innover, expérimenter des dispositifs trouver des solutions à des situations particulières et jusqu'alors inconnues.

Le réseau des DGS de l'APVF nous a permis tout d'abord de partager cette expérience, mais aussi de trouver auprès des membres du réseau des éléments de réflexion, des supports et bien sûr de nous rassurer sur les démarches que nous avons pu entreprendre.



**Christine BOST**  
Maire d'Eysines (Gironde)

» L'APVF est à la fois un réseau et un soutien. Parce qu'elle permet aux élus locaux de se rencontrer, elle favorise l'échange d'idées et d'expériences et l'émergence de propositions communes. L'APVF est également un soutien de par son dialogue permanent et de qualité avec les pouvoirs publics et parce qu'elle est source d'informations et d'expertises. Il est plus facile d'être écouté et de construire ensemble !

## Président d'honneur

**Martin MALY**  
Ancien ministre,  
ancien Président du Conseil régional Midi-Pyrénées

## Président de l'APVF

**Christophe BOUILLON**  
Maire de Barantin (76)

## Président délégué

**Pierre JARLIER**  
Maire de Saint-Flour (15)

## Premier Vice-président délégué

**Antoine HOMÉ**  
Maire de Wittenheim (68)

## Secrétaire général

**Loïc HERVÉ**  
Sénateur, Conseiller municipal de Marnaz (74)

## Vice-présidents

**Marie-France BEAUFILS**  
Maire de Saint-Pierre-des-Corps (37)

**Jean-Yves DE CHAISEMARTIN**

Maire de Paimpol (22)

**Anne GALLO**

Maire de Saint-Avé (56)

**Philippe LAURENT**

Maire de Sceaux (92)

**Grégoire LE BLOND**

Maire de Chantepie (35)

**Rémy REBEYROTTE**

Député, Conseiller municipal d'Autun (71)

**Pierre-Alain ROIRON**

Maire de Langeais (37)

**Nicolas SORET**

Maire de Joigny (89)

## Vice-Présidente Trésorière

**Nathalie NIESON**  
Maire de Bourg-de-Péage (26)

## Trésorier adjoint

**Xavier NICOLAS**  
Maire de Senonches (28)

## Membres

**Gilles BEDER** (Salins-les-Bains)  
**Jean-Pierre BOUQUET** (Vitry-le-Francois)  
**Maryvonne BOQUET** (Dourdan)  
**Christine BOST** (Eysines)  
**Loïc CAURET** (Lamballe)  
**Luc CLÉMENTÉ** (Schoelcher)  
**Christophe CHAILLOU** (Saint-Jean-de-la-Ruelle)  
**Romain COLAS** (Boussy-Saint-Antoine)  
**Bastien CORITON** (Rives-en-Seine)  
**Pierre DUCOUT** (Cestas)  
**Benjamin DUMORTIER** (Cysoing)  
**Olivier DUSSOPT** (Secrétaire d'État, Annonay)  
**Sébastien EUGÈNE** (Château-Thierry)  
**Jean-Marc GABOUTY** (Sénateur, Couzeix)  
**Éric HOULLEY** (Lure)  
**Nicolas JANDER** (Altkirch)  
**André LAIGNEL** (Issoudun)  
**Fabien LAINÉ** (Député, Sanguinet)  
**Hervé MARITON** (Crest)  
**Jean-Michel MORER** (Trilport)  
**Vincent MORETTE** (Montlouis-sur-Loire)  
**Yohann NEDELEC** (Le Relecq-Kerhuon)  
**Hervé PRONONCE** (Cendre)  
**Stéphan ROSSIGNOL** (La Grande-Motte)  
**Christophe ROUILLON** (Coulaines)  
**Hervé SAISON** (Hondschoote)  
**Frédéric SAUSSE** (Tourmon-sur-Rhône)  
**Igor SEMO** (Saint-Maurice)  
**Francisque VIGOUROUX** (Igny).

\* Instances de l'APVF au 15 mars 2020

## Des avancées concrètes obtenues depuis un an

### LE PLAN « PETITES VILLES DE DEMAIN » POUR REDYNAMISER LES CENTRES-VILLES

Après le rendez-vous manqué du premier appel à manifestation d'intérêt, le Premier ministre, Édouard Philippe, a annoncé, lors de nos assises à Uzès, le lancement d'un plan ambitieux pour accompagner les petites villes dans leurs politiques de revitalisation des centres-villes. Le plan devrait être opérationnel dès le lendemain des élections municipales.

### 173 MESURES EN FAVEUR DU MONDE RURAL DANS LE CADRE DE L'AGENDA RURAL

L'APVF, par la voix de son Président délégué, Pierre Jarlier, a participé activement aux travaux de la mission Agenda Rural. Sur les 200 propositions formulées par la mission, 173 mesures ont été retenues par le Gouvernement. Ces nouvelles mesures ont vocation à venir compléter des lois et des dispositifs existants.

### UN RENFORCEMENT DU RÔLE DU MAIRE AU SEIN DES INTERCOMMUNALITÉS

L'APVF a obtenu, dans le cadre du projet de loi Engagement et proximité la création d'une Conférence des maires obligatoire au sein des EPCI. Dans le même texte, le législateur a souhaité réformer la définition de l'intérêt communautaire qui devra désormais recueillir, au sein du conseil communautaire, l'accord des représentants de la moitié des communes membres.

### UNE STABILITÉ GLOBALE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT AUX COMMUNES

Après de très fortes diminutions ces dernières années, l'APVF a obtenu une stabilisation globale de la DGF. Ce principe a été arrêté dans la loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022. Ce qui ne signifie pas un arrêt des baisses individuelles.

## Un réseau efficace au service des petites villes

### POUR COMPRENDRE ET SE DÉFENDRE

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2 500 à 25 000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Créée par Martin Malvy, ancien Ministre, l'APVF est un réseau pluraliste, très actif et reconnu par les pouvoirs publics.



### DÉFENDRE

L'APVF défend les intérêts spécifiques des petites villes et des élus locaux auprès des décideurs publics.

- L'APVF porte quotidiennement la voix des petites villes auprès du Gouvernement, des Parlementaires et des services de l'État, et est reconnue par ces derniers comme un acteur incontournable.
- L'APVF suit de près l'actualité législative et porte régulièrement des amendements sur les textes qui concernent les petites villes.
- L'APVF représente les communes dans plusieurs instances nationales importantes (comité des finances locales, conseil d'évaluation des normes, agence nationale de cohésion des territoires...).

### INFORMER

L'APVF informe les élus locaux et leurs équipes sur l'actualité législative et territoriale, et met à disposition de ses adhérents son expertise.

- Une lettre hebdomadaire reprenant l'actualité de la semaine est envoyée par mail aux adhérents.
- Les communes adhérentes reçoivent chaque mois par courrier « La Tribune des petites villes », la revue de l'APVF qui propose des analyses et des éléments techniques sur les évolutions législatives et réglementaires.

- L'APVF propose régulièrement à ses adhérents de participer à des webinaires gratuits (conférences vidéo) animés par des experts.
- Les adhérents de l'APVF ont accès à l'espace intranet sur lequel divers documents (notes techniques, analyses, rapports...) sont publiés.
- L'APVF est agréée par le Ministère de l'Intérieur et partenaire de Sciences Po Paris. Elle propose ainsi une offre de formation complète à destination des élus locaux. Ces formations sont organisées tout au long de l'année à Paris et en région.
- Une équipe pluridisciplinaire de 6 collaborateurs est à la disposition des élus et des services municipaux.
- Les adhérents peuvent également contacter notre conseiller juridique, avocat au Barreau de Paris, pour répondre à toute question d'ordre juridique.
- L'APVF s'est dotée d'un conseil scientifique pour mener une réflexion prospective sur l'avenir des petites villes

### PARTAGER

L'APVF est également un espace d'échanges et de partage. Dans le cadre de rencontres régulières, les élus peuvent partager de bonnes pratiques et présenter des initiatives locales innovantes.

- L'APVF organise les Assises des Petites Villes en région pour mettre en lumière les difficultés auxquelles font face les petites villes et proposer des solutions. Cet événement important réunit 400 maires chaque année et se tient généralement en présence du Premier Ministre et/ou de plusieurs membres du Gouvernement.
- L'APVF organise, par ailleurs, plusieurs rencontres régionales thématiques ainsi que des journées d'étude en fonction de l'actualité législative.
- L'APVF s'est dotée de son propre réseau de Directeurs généraux des services.

### VALORISER

L'APVF contribue également à valoriser les petites villes et à faire changer l'image que certains peuvent en avoir.

- L'APVF est sollicitée quotidiennement par des journalistes et n'hésite pas à mettre en valeur les communes et les élus membres dans ce cadre.

## Imaginer l'avenir et porter la voix des petites villes

Fidèle à sa démarche, à la fois exigeante et constructive, l'APVF a formulé ces dernières années des propositions concrètes pour répondre aux difficultés auxquelles sont confrontées les petites villes et les élus.

Nos combats :

- Sanctuariser les dotations et donner de la visibilité aux communes
- Créer un statut de l'élu et revaloriser les indemnités
- Développer l'offre de soins grâce à la régulation
- Renforcer les marges de manœuvre des communes à travers un nouvel acte de décentralisation
- Mettre les petites villes au cœur de la transition écologique
- Agir pour l'attractivité des centres-villes
- Réduire la fracture des mobilités



Signature de la lettre d'engagement du programme « Petites villes de demain » en présence de Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, de Christophe Bouillon, Président de l'APVF, et de Pierre Jarlier, Président délégué de l'APVF, en marge des Assises des Petites Villes organisées par l'APVF les 19 et 20 septembre 2019 à Uzès.

# N O S P A R T E N A I R E S



*NOUS, C'EST LES PETITES VILLES !*

APVF - 42, boulevard Raspail - 75007 Paris  
Tél. : 01 45 44 00 83 – [www.apvf.asso.fr](http://www.apvf.asso.fr)

 Association des Petites Villes de France  @PetitesVilles